

## 2- Ouvrir la capacité des jeunes à la vie sociale

(§19) Prenons l'exemple de la réussite personnelle des enfants sur le plan social. C'est évidemment un objectif tout à fait naturel et compréhensible. Que des parents veuillent aider leurs enfants à réussir leur vie, c'est vraiment la manifestation de leur amour, de la conscience qu'ils ont de leur responsabilité parentale. Mais peut-on atteindre cet objectif de réussite personnelle sans mettre en œuvre les moyens nécessaires de la stabilité familiale et de l'accompagnement de chaque enfant ? Peut-on aussi espérer réussir l'intégration des jeunes dans la société sans ouvrir leurs capacités à la vie sociale ? Je crois que l'on n'aide pas vraiment les jeunes à grandir et à atteindre leur maturité en leur assurant une formation particulière à l'abri de toutes les nuisances, mais au contraire en leur permettant de développer des relations dans leur environnement. On ne prépare pas à une vie sociale digne de ce nom en façonnant des spécimens isolés.

(§20) Cette question ne se posait pas de la même façon il y a quarante ou cinquante ans ! Le phénomène de l'enfant unique était relativement rare. Même quand il arrivait qu'un enfant soit seul avec ses parents, il y avait autour de lui, dans la famille large, trois, quatre, cinq, dix jeunes de la même génération qui se retrouvaient de toutes sortes de façon. Il y avait une sorte de brassage par fratrie ou cousinage qui résultait de la taille des familles. Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans ce cas de figure, les familles sont plus réduites. La socialisation ne va pas seulement découler du jeu normal de la vie familiale ; elle va devoir se construire, trouver des lieux d'exercice. Mais encore faut-il que les parents aient en vue une certaine intégration de chaque jeune dans la vie sociale !

*Extrait de la Lettre pastorale « La famille et la jeunesse : une espérance » - André Vingt-Trois*

### Pour le temps d'échange :

#### **Préambules :**

- Chacun lit le texte en silence et prend quelques minutes pour s'en imprégner personnellement en soulignant au stylo quelques mots ou expressions.
- Puis on passe aux questions. On essaie que chacun puisse s'exprimer et que personne ne monopolise la parole. On écoute chacun parler sans porter de jugement. Il est inutile de préparer un compte-rendu de ce qui est dit.

#### **Questions :**

- D'après les exemples que vous connaissez, pensez-vous que les jeunes soient préparés à « une vie sociale digne de ce nom » ? (§19)
- Comment la famille peut-elle ouvrir les capacités des jeunes à la vie sociale ? (§19)
- A part la famille, quels sont pour vous les « lieux d'exercice » de la socialisation ? (§20)

### Pour aller plus loin :

#### **Extrait de la Lettre pastorale « La famille et la jeunesse : une espérance » - André Vingt-Trois :**

(§11) Au cours des deux derniers siècles, nous avons assisté à une privatisation complète des comportements et des motivations. Quoi que l'on dise, cette privatisation déclenche un discrédit non seulement de la famille mais plus largement des organisations chargées de signifier et de transmettre un projet collectif de société. La crise culturelle que nous traversons n'est pas simplement un séisme qui bouleverse un modèle familial, c'est un ébranlement qui agite tous les domaines de la vie collective. Ce que nous désignons comme la crise de la famille, c'est aussi la crise de l'école, c'est aussi la crise d'une certaine forme de la société. Il y a là un « effet de banquise » : beaucoup d'éléments qui contribuaient à l'architecture de la vie collective se trouvent disjoints et ébranlés, et tous les domaines de la vie humaine sont touchés.

#### **Extraits du Catéchisme de l'Église Catholique :**

1879 La personne humaine a besoin de la vie sociale. Celle-ci ne constitue pas pour elle quelque chose de surajouté, mais une exigence de sa nature. Par l'échange avec autrui, la réciprocité des services et le dialogue avec ses frères, l'homme développe ses virtualités ; il répond ainsi à sa vocation (cf. GS 25, § 1).

1881 Chaque communauté se définit par son but et obéit en conséquence à des règles spécifiques, mais " la personne humaine est et doit être le principe, le sujet et la fin de toutes les institutions sociales " (GS 25, § 1).

1882 Certaines sociétés, telles que la famille et la cité, correspondent plus immédiatement à la nature de l'homme. Elles lui sont nécessaires. Afin de favoriser la participation du plus grand nombre à la vie sociale, il faut encourager la création d'associations et d'institutions d'élection " à buts économiques, culturels, sociaux, sportifs, récréatifs, professionnels, politiques, aussi bien à l'intérieur des communautés politiques que sur le plan mondial " (MM 60). Cette " socialisation " exprime également la tendance naturelle qui pousse les humains à s'associer, en vue d'atteindre des objectifs qui excèdent les capacités individuelles. Elle développe les qualités de la personne, en particulier, son sens de l'initiative et de la responsabilité. Elle aide à garantir ses droits (cf. GS 25, § 2 ; CA 12).

1905 Conformément à la nature sociale de l'homme, le bien de chacun est nécessairement en rapport avec le bien commun. Celui-ci ne peut être défini qu'en référence à la personne humaine : Ne vivez point isolés, retirés en vous-mêmes, comme si vous étiez déjà justifiés, mais rassemblez vous pour rechercher ensemble ce qui est de l'intérêt commun (Barnabé, ep. 4, 10).

1906 Par bien commun, il faut entendre " l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection, d'une façon plus totale et plus aisée "

### Prochaines séances :

- 8 novembre : Apprendre à se recevoir et à se donner ; découvrir son identité
- 22 novembre : Connaître Dieu pour se connaître ; l'éducation à la liberté